

Travaux communaux

Le conseil municipal de Saint-Martin-de-Bernegoue s'est réuni sous la présidence de Frédéric Nourrigeon. Les séances, qui débutaient à 20 h 30, le seront dorénavant à 20 h.

Formation. Le conseil, en liaison avec les agents techniques, accepte la demande d'un jeune de 14 ans scolarisé en MFR, pour effectuer un stage de sept semaines au sein de la collectivité pour découvrir des activités manuelles et l'aider ainsi dans son orientation. Ce stage s'effectuera jusqu'au 6 décembre à raison de 28 heures par semaine. Par ailleurs, à la demande de quatre agents communaux, une formation sera proposée pour répondre avec bienveillance aux rythmes et besoins des enfants sur les temps d'accueil périscolaire et de repas par une formatrice certifiée du cabinet Savoir être pro. Objectifs : harmoniser les connaissances sur les rythmes et les besoins des enfants en général, savoir repérer et accompagner les enfants en souffrance, réduire ou prévenir

les conflits, créer une ambiance sécurisante, rééquilibrer la gestion du temps et la distribution des tâches (cantine et temps périscolaire) afin de réduire le stress et le bruit et augmenter le plaisir d'être ensemble. Cette formation, dispensée les 7, 8 et 11 juillet, sera proposée aux communes voisines.

École. Le projet éducatif territorial est prolongé d'un an pour permettre une réflexion sur l'organisation des temps d'activités périscolaires avec la commune de Juscorps. Par ailleurs, à la demande des parents, un emplacement de parking à vélos sera créé dans la cour de récréation. Un défibrillateur sera installé sur le mur de la mairie, près du kiosque à livres.

Associations. La commune a proposé aux associations de réfléchir à un projet d'animations sur le site de La Figère, pour animer l'été 2022. Une journée inter-associations est également en réflexion.

Voirie. Un devis concernant la réfection de la rue du Vieux-Moulin s'élève à 15.000 €.